

Un Chef de projet bâtiment - Référent performance énergétique et environnementale (H/F)

Le chef de projet bâtiment mène à bien des projets d'opération neuve ou de gros entretien (en interne ou externalisés) sur le parc bâtimementaire départemental en organisant les actions des différents partenaires. De plus, il assure le contrôle et le conseil dans le domaine énergétique auprès des techniciens de la Direction.

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : Bar-le-Duc

CADRE D'EMPLOI : Ingénieurs territoriaux - ouvert au cadre d'emploi des Techniciens territoriaux possédant un niveau d'expertise ou une expérience professionnelle confirmée sur les fonctions proposées

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Être référent en matière de performance énergétique et environnementale du cadre bâti pour les services de la Direction

- Faire partager les enjeux de maîtrise de l'énergie et de performance environnementale du cadre bâti
- Participer à la définition d'une stratégie en matière de performance environnementale et énergétique du cadre bâti départemental, respectueuse de la réglementation, cohérente avec le plan climat et l'agenda 21 de la collectivité et compatible avec ses ressources
- Accompagner et soutenir les techniciens et chefs de projets de la Direction dans la mise en œuvre d'exigences de performance énergétique et environnementale dans leurs projets
- Contrôler l'adéquation entre les objectifs des projets et leur traduction technique et opérationnelle
- Effectuer la veille réglementaire en matière de performance énergétique et environnementale et en garantir la diffusion auprès des services de la Direction

2- Assurer le suivi énergétique des bâtiments et des améliorations thermiques à mettre en œuvre

- Assurer le suivi et l'évaluation des consommations énergétiques des bâtiments départementaux
- Participer et piloter les audits nécessaires à la connaissance et au diagnostic thermique du patrimoine bâti ainsi qu'à la réalisation des DPE
- Proposer un plan d'actions afin de s'inscrire dans les orientations du décret tertiaire et de la loi Elan et en garantir le suivi
- Réaliser le bilan complet des travaux et leur impact sur les consommations énergétiques
- Assurer le montage et le suivi technique des dossiers de demande de CEE (Certificat d'Economie d'Energie)

3- Conduire les études de faisabilité et de programmation des opérations

- Dresser des diagnostics techniques et fonctionnels et recenser les besoins à satisfaire dans le cadre d'une opération et les prioriser
- Etablir l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération et participer à l'obtention de subventions ou financements spécifiques
- Fournir des éléments d'aide à la décision entre plusieurs variantes, en mettant en exergue les forces et faiblesses de chacune
- Selon les cas, rédiger le programme fonctionnel et technique détaillé de l'opération ou conduire les études de programmation en lien avec un programmiste externe
- Etablir le planning prévisionnel de l'opération et identifier le chemin critique

4- Conduire les études de conception des opérations

- Identifier les prestataires à mobiliser, rédiger les pièces techniques des dossiers de consultation, participer à l'établissement des pièces administratives des DCE, assurer les visites, répondre aux questions, analyser les candidatures et les offres
- Contrôler et proposer à la validation les pièces et éléments techniques relatifs aux études de conception, à chaque phase ; le cas échéant (maîtrise d'œuvre interne), conduire les études.
- Coordonner et piloter les différents intervenants dépendant directement du maître d'ouvrage
- Mettre en œuvre les procédures réglementaires (commande publique, amiante, DT-DICT, etc.), et piloter les autorisations administratives (déclarations préalables, permis de Construire, autorisation de travaux ERP, etc.).
- Être garant du respect des exigences programmatiques, de coût et de délais

5- Piloter la phase de réalisation des opérations et garantir leur clôture

- Piloter le processus de passation des marchés de travaux, le cas échéant (maîtrise d'œuvre internalisée) établir les pièces techniques du DCE (plans, CCTP, DPGF ou BPU et DQE).
- Suivre l'exécution des travaux, en interface avec la maîtrise d'œuvre le cas échéant, les entreprises, bureau de contrôle, les concessionnaires et intervenants connexes
- Superviser les opérations de réception, de levée des réserves et de parfait achèvement
- Être un appui à la gestion ultérieure des sinistres entrant dans les garanties
- Assurer le reporting de l'opération tout au long de sa réalisation, selon les procédures en vigueur

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Thermique du Bâtiment, procédures de montage d'une opération d'investissement dans le bâtiment et les travaux publics, expertise technique en matière de construction, d'aménagement et d'entretien des bâtiments, pratiques d'exécution des chantiers sur les bâtiments, techniques de maintenance et d'entretien des bâtiments, environnement réglementaire des bâtiments publics, maîtrise de la réglementation marchés publics et loi M.O.P.

Compétences professionnelles : Informatique - Logiciel de DAO, Expérience sur le champ d'intervention et l'exécution des marchés publics, techniques et outils de planification, techniques de conduite de projets, bon niveau de Rédaction administrative.

Attitudes professionnelles : Rigueur et organisation, Travail en partenariat

CONDITIONS SPÉCIFIQUES :

Permis B. Pour les agents non titulaires, obligation d'être titulaire d'un diplôme de niveau 6 (Bac+3).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail. CET monétisable. . Carte titres-restaurants (jusqu'à 153 € par mois dont 60% pris en charge par le Département). Chèques vacances. Participation à la protection sociale complémentaire Santé et Prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) **avant le 02/06/2026** à :

**Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr**

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mélissa MARCHAND, Directrice du patrimoine immobilier au 03.55.25.01.14